

Le design facilite le passage de la R&D au marché

Le design a toute sa place comme facteur d'innovation et de croissance pour les entreprises, notamment les PME.

L'approche convergente de la technologie, du design, des usages et l'utilisation de nouveaux matériaux permettent d'envisager de nouveaux objets, matériels ou immatériels. Associés à de nouvelles pratiques, ces objets ouvrent sur la création d'activités économiques. En permettant de renouveler leur offre et de renforcer leur compétitivité, ils concourent au développement des entreprises. Quels que soient leur taille et leur secteur, celles-ci ont tout à gagner à intégrer des démarches de design au sein de leur stratégie.

L'action "Designers en Résidence"

Chaque designer en résidence a la tâche de sensibiliser, de démontrer par l'exemple, de pousser à engager une démarche de design. Il assure une fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour quelques entreprises novices souhaitant préparer une telle démarche et pour l'équipe d'animation du pôle accompagné. Ensuite, il conviendra d'accompagner les entreprises de ces pôles, notamment les novices, pour qu'elles engagent effectivement une démarche faisant appel à un designer extérieur.

Trois pôles de compétitivité ont fait l'objet de l'expérimentation « designers en résidence »

Le ministère du Redressement productif a soutenu 3 expérimentations de « designers en résidence » dans 3 pôles de compétitivité : Mer Méditerranée, Plastipolis et Maud. Ces actions comprenaient une sensibilisation collective et un accompagnement individuel.

La généralisation de l'action « designers en résidence » au sein des pôles de compétitivité afin d'en faire des vecteurs de l'innovation par le design

Fort de ces expérimentations, le ministre du Redressement productif a annoncé, en octobre 2013, la généralisation de l'action « designer en résidence » auprès des pôles de compétitivité. Il s'agit de **créer 10 résidences de designers dans des pôles de compétitivité**, des clusters ou des grappes d'entreprises. Le « designer en résidence » aura pour mission d'initier une dynamique de design auprès des PME et assurera, le cas échéant, une fonction d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des entreprises, ainsi que pour l'équipe d'animation de sa résidence. Les entreprises seront incitées par la suite à faire appel à un designer extérieur. L'objectif est de sensibiliser le maximum d'entreprises dès 2014, soit environ **50 entreprises par pôle**.

Le design, facteur d'innovation et de croissance pour les entreprises

La mise en place de résidences de designers dans les pôles de compétitivité figure parmi les actions clés de la politique engagée par le ministre du Redressement productif et la ministre de la Culture et de la Communication en faveur du design.

> [Le lancement d'une mission consacrée au design](#) 

Point d'étape sur l'action "Designer en Résidence"

La DGE a réuni, le 24 mars 2015, des représentants des pôles de compétitivité et de grappes d'entreprises, des designers, des entreprises ainsi que les Direccte des régions concernées pour faire un point d'étape sur l'action « Designer en Résidence » lancée en mars 2014 par appel à candidatures.

Dix pôles et trois grappes répartis dans neuf régions participent à cette action

- > Alsace (grappe Pole Aménagement de la Maison en Alsace),
- > Bretagne (pôle Images&Réseaux),
- > Rhône-Alpes (pôle ViaMéca et grappe Numelink),
- > Limousin (Pôle Européen de la Céramique),
- > Provence-Alpes-Côte d'Azur (pôle Eurobiomed),
- > Ile de France (grappe Silver Valley),

- > Nord-Pas-de-Calais (pôle chef de file Matikem et pôles associés I-Trans, Up-TEX, PICOM),
- > Aquitaine (pôle Xylofutur),
- > Centre Val de Loire, Pays de la Loire et Limousin (pôle S2E2).

D'ores et déjà, on constate une très bonne appropriation de la démarche « Designer en Résidence » par l'écosystème d'innovation et une forte mobilisation des entreprises et des designers. Les structures de promotion du design présentes dans les territoires (parmi lesquelles Lille Design, La Cité du design et Aquitaine Développement) ont pleinement joué leur rôle de facilitateurs et coordinateurs de l'organisation de l'action et en ont favorisé la mise en place et le bon déroulement.

Des premiers résultats apparaissent






- > Intégration de critères du design dans la sélection des appels à projets lancés par le pôle Images&Réseaux.
- > Adhésion d'un designer au pôle ViaMéca,
- > Effet de levier en Région Centre,
- > Cofinancement de la Région Aquitaine pour permettre davantage d'accompagnements individuels d'entreprises.

Les pôles qui ont adopté une démarche collaborative se félicitent de faire travailler ensemble les acteurs de différentes filières pour favoriser la transversalité des idées et des échanges, et donc l'innovation.

L'action « Designer en Résidence » a atteint les premiers objectifs qui lui étaient assignés

- > Les pôles s'approprient la démarche d'intégration du design comme facteur de compétitivité pour les entreprises.
- > L'écosystème d'innovation des territoires est sensibilisé au design, notamment par des échanges d'informations et de bonnes pratiques.
- > Une large communication est faite auprès des entreprises adhérentes des pôles sur les apports du design comme facteur de compétitivité.

Quelques opérations « Designer en Résidence » présentées lors de ce point d'étape

- > En Nord-Pas-de-Calais, l'opération RESID (Recherche et Emergence de Solutions Innovantes par le Design) est co-pilotée par le pôle Matikem et Lille Design, en partenariat avec les pôles UP-tex, i-Trans et PICOM.
 - [Voir la présentation](#)
- > En Aquitaine, Xylofutur a mis en place une démarche de pré-sensibilisation des entreprises.
 - [Voir la présentation](#)
- > ViaMéca a mis au point un guide méthodologique à l'usage des permanents pour faciliter l'identification des entreprises du pôle à potentiel « design ».
 - [Voir la présentation](#)
- > En Bretagne, Images&Réseaux s'appuie sur 12 technopôles pour l'organisation d'ateliers de formation et de sensibilisation au design.
 - > [Voir la vidéo 1](#) 
 - > [Voir la vidéo 2](#) 
 - > [Voir la vidéo 3](#) 
- > En Centre Val de Loire, Pays de la Loire et Limousin, le pôle S2E2 propose un programme focalisé autour de 2 actions :
 - Une [sensibilisation au design](#)  qui a eu lieu le 16 juillet 2015 auprès de ses adhérents, qui ont découvert des exemples de projets design, des méthodologies utilisées, les technologies du sensoriel et ont pu expérimenter certains sujets au travers d'ateliers pratiques ;
 - Un [accompagnement personnalisé](#)  de 4 jours auprès d'entreprises intéressées, par une équipe design composée d'un designer expérimenté, d'un expert du sensoriel, d'un expert marketing et d'un expert technologique. Cette action est actuellement en cours auprès de 3 entreprises, membres du pôle :
 - Une TPE experte dans le développement et la fabrication d'objets communicants dans le domaine de l'agriculture,
 - Une PME spécialisée dans la conception, l'industrialisation et la commercialisation d'équipements domotique pour les particuliers,
 - Un groupe qui souhaite diversifier son activité avec de nouvelles solutions d'affichages urbains.

Le mémoire d'Alain Cadix, chargé de la mission Design



Le 15 octobre 2013, Alain Cadix, chargé de la mission Design, remettait son mémoire au ministre du Redressement productif et à la ministre de la Culture et de la Communication.

Au sommaire de ce mémoire :

- > Le design, état des lieux en France,
- > Postulats et principes pour une politique de design,
- > Dix actions clés à mettre en oeuvre au plus vite,
- > Des acteurs à mettre en système au niveau national et sur les territoires.
- > [Le mémoire d'Alain Cadix "Pour une politique du design", Octobre 2013](#)

LES PÔLES DE  COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

@ CONTACTS

